

FICHE D'INSCRIPTION EXTRASCOLAIRE
Maternelle / Élémentaire de la Petite Section au CM2
VACANCES DE PRINTEMPS 2025

Seules les demandes d'inscription retournées **avant le vendredi 28 mars 2024 (17h00) :**

- Par mail : inscriptionsperiextrascolaires@ccgevreynuits.com
- En ligne via l'espace citoyen
- Déposées à l'Espace France Services, 3 rue Jean Moulin à Nuits-Saint-Georges.

Seront étudiées par le service Enfance Jeunesse.

Les équipes du service Enfance Jeunesse ont travaillé pour que les projets d'animations permettent aux enfants de bénéficier de temps de loisirs tout en tenant compte des contraintes sanitaires.

Dans le cas où un accueil comptabiliserait moins de 7 enfants inscrits ou si la capacité maximale d'accueil est atteinte, votre(vos) enfant(s) pourra(ont) être orienté(s) dans la structure du choix n°2.

Les dossiers d'inscriptions seront examinés conformément au règlement de fonctionnement des accueils péri et extrascolaires de la manière suivante :

- Les demandes d'accueil de 4 à 5 jours par semaine sont traitées en priorité du 10 au 21 mars 2025.
- Les demandes pour 3 jours ou moins par semaine sont traitées du 24 au 28 mars 2025.

• Les familles devront être à jour des règlements des factures péri et extrascolaires.

ENFANT :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : Masculin Féminin

Classe (année scolaire 2024/2025) :

Adresse :

Mail : Tél :

Nom et prénom du responsable légal 1 :

Nom et prénom du responsable légal 2 :

Inscription en journée complète uniquement.

Accueil de 7h15 à 9h00 et départ de 16h30 à 18h30 tous les jours ouvrés.

Liste des accueils ouverts du 22 au 25 avril 2025 :

Choix 1 (veuillez cocher la case concernée) :

- Gevrey-Chambertin Noiron-Sous-Gevrey Nuits-Saint-Georges Villers-La-Faye

Choix 2 (parmi les accueils ouverts) :

Semaine du 22 au 25/04	<u>Lundi 21</u>	<u>Mardi 22</u>	<u>Mercredi 23</u>	<u>Jeudi 24</u>	<u>Vendredi 25</u>
	FERIE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Liste des accueils ouverts du 28 avril au 30 avril 2025 :

Choix 1 (veuillez cocher la case concernée) :

- Gevrey-Chambertin Nuits-Saint-Georges

Choix 2 (parmi les accueils ouverts) :

ATTENTION : pour rappel, les accueils de Noiron-Sous-Gevrey et de Villers-La-Faye seront fermés la semaine du 28 avril au 2 mai 2025

ATTENTION – Exceptionnellement les accueils seront fermés le vendredi 2 mai 2025

Semaine du 28/04 au 02/05	<u>Lundi 28</u>	<u>Mardi 29</u>	<u>Mercredi 30</u>	<u>Jeudi 1er</u>	<u>Vendredi 2</u>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FERIE	FERME

Je soussigné(s)responsable(s) légal(aux) de l'enfant :

- Déclare(ent) avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement de l'accueil fréquenté par l'enfant et de l'accepter.
- Décharge(ent) l'équipe d'animation de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir en dehors des temps de prise en charge de l'enfant au sein de la structure d'accueil par un animateur.
- Autorise(ent) les organisateurs à prendre toutes les mesures en cas d'urgence médicale (notamment hospitalisation...).
- Certifie(ent) l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche d'inscription.
- Autorise(ent) mon enfant (uniquement si + de 6 ans) à rentrer seul(e) dès la fermeture de l'accueil extrascolaire.
OUI NON

Fait à :

Signature(s) du(des) responsable(s) légal(aux)

Le :

Une réponse positive ou négative sera adressée aux familles le 4 avril 2025 au plus tard.